

Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine (DCAP)

Le programme de Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine a été créé pour vous aider à célébrer votre communauté, son passé et son présent. Le Programme permet d'offrir plus d'occasions aux artistes locaux; artisans locaux; aux interprètes du patrimoine ou aux spécialistes locaux; et aux passeurs culturels des Premières Nations, Inuits, et Métis de s'engager dans leur communauté dans le cadre de festivals, d'événements et de projets. Il permet aussi aux groupes locaux de célébrer l'histoire et le patrimoine de leur localité. Le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine offre du financement en vertu de trois volets distincts.

Festival locaux

Le volet Festivals locaux offre une aide financière aux groupes locaux pour des festivals récurrents qui présentent des œuvres d'artistes locaux, d'artisans locaux, d'interprètes locaux du patrimoine, et de passeurs culturels des Premières Nations, des Inuits, et des Métis locaux.

Commémorations communautaires

Le volet Commémorations communautaires offre une aide financière aux groupes locaux pour des événements locaux non récurrents qui commémorent un anniversaire, avec ou sans projet mineur d'immobilisations. Les événements et les projets d'immobilisations admissibles sont ceux qui commémorent un centenaire ou un anniversaire subséquent, par tranches de 25 ans, un événement ou une personnalité historique d'importance locale. Les projets d'immobilisations et objets commémoratifs admissibles incluant des projets communautaires en art, la restauration d'objets, les livres sur l'histoire locale, les statues et murales peuvent être financés jusqu'à un maximum de 25 000 \$.

Fonds des legs

Le volet Fonds des legs offre une aide financière aux projets d'immobilisations communautaires qui visent la restauration, la rénovation ou la transformation d'édifices existants ou d'espaces extérieurs (par exemple une statue, un centre communautaire, un monument, un achat lié à un jardin ou à une œuvre d'art) destinés à un usage communautaire. Les projets d'immobilisations admissibles soulignent un centenaire ou un anniversaire subséquent, par tranches de 25 ans, commémorent un événement historique local ou rendent hommage à une personnalité historique locale.

Pour plus de renseignements

Visitez: https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/financement/developpement-communautes.html

Vous pouvez aussi nous rejoindre par courriel au <u>dcapquebec-bcahquebec@pch.gc.ca</u> ou par téléphone (sans frais) au 1-866-811-0055.



Building

Communities through Arts and Heritage (BCAH)

The Building Communities through Arts and Heritage program was created to help you celebrate your community – both its past and its present. This program increases opportunities for local artists; local artisans; local heritage performers or specialists; and local First Nations, Inuit, and Métis cultural carriers to be involved in their community through festivals, events and projects. It also allows local groups to commemorate their local history and heritage. The Building Communities through Arts and Heritage program offers funding through three separate components.

Local Festivals

The Local Festivals component provides funding to local groups for recurring festivals that present the work of local artists; local artisans; local heritage performers or specialists; and local First Nations, Inuit, and Métis cultural carriers.

Community Anniversaries

The Community Anniversaries component provides funding to local groups for non-recurring local anniversary commemoration events, with or without a minor capital project. Eligible events and capital projects are those that commemorate the 100th anniversary or greater, in increments of 25 years, of a significant local historical event or personality. Eligible commemorative items and capital projects such as community art projects, restoration of objects, community history books, statues and murals can be funded up to a maximum \$25,000.

Legacy fund

The Legacy Fund component provides funding for community-initiated capital projects that restore, renovate, or transform an existing building or exterior space (such as a statue, community hall, monument, garden or work of art) intended for community use. Eligible capital projects are those that commemorate the 100th anniversary or greater, in increments of 25 years, of a significant local historical event or personality.

For more information

Please visit: https://www.canada.ca/en/canadian-heritage/services/funding/building-communities.html

You can also contact us by email at dcapquebec-bcahquebec@pch.gc.ca

or toll-free at 1-866-811-0055.